



Cabinet du Secrétaire d'État chargé des Transports

Paris, le 23 décembre 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet de ligne à grande vitesse entre Le Mans et Rennes franchit une nouvelle étape

Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'Aménagement du Territoire et Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports annoncent le lancement de l'avis d'appel public à concurrence pour le projet de ligne à grande vitesse Le Mans –Rennes.

Ce projet de ligne à grande vitesse Bretagne Pays de la Loire figure dans le plan de relance de l'économie annoncé par le Président de la République le 4 décembre dernier à Douai.

Long de 182 km de ligne nouvelle entre Connerré (à l'est du Mans), Sablé-sur-Sarthe et Rennes, il améliorera la desserte de la Bretagne et des Pays de la Loire et apportera un gain de 37 minutes entre Paris et Rennes, contribuant à mettre à terme Brest et Quimper à trois heures de Paris.

Les autres grands projets de concessions ou contrats de partenariat en cours sont :

- la ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux ;
- le contournement ferroviaire de Nîmes-Montpellier ;
- la 2^{ème} phase de la ligne à grande vitesse entre Paris et Strasbourg ;
- le projet CDG Express, projet de desserte ferroviaire dédiée entre la Gare de l'Est et la plateforme de Charles-de-Gaulle ;
- le canal à grand gabarit Seine Nord Europe ;
- le projet GSM-R : 4 offres ont été remises par des groupements privés, le 2 décembre dernier, pour ce projet de plus d'un milliard d'Euros

Contact presse :

Lorène THIEBAUT

01 40 81 77 34